



L'an deux mille vingt-trois le 21 du mois de décembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 13 décembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel - M. RAKOTONDRAMANITRA Haja
M. VOINSON Philippe - Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques
M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid
– M. CHERY Chantal – M. DELATTE Hubert - M. GAY Gérard –M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude - M. FAGOT
REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël - M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard
– M. THIRY Philippe M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck
M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – Mme ROJAS Magal
M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain -

Procurations : M. IEMETTI Jean Marc à M. BRIDARD Franck- M. MARTIN Christophe à M. VOINSON Philippe –
M. MATHEY Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. LAPOINTE Denis à M. DIEDLER Franck – Mme KLINGELSCHMITT
Agnès à M. THOMAS Claude – Mme JELLEN Nelly à M. CAPS Antony -

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait : 42 votants

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 36

Pouvoirs : 6

Excusés :

Votants : 42

Date d'affichage : 26/12/2023

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 42

Contre

Absentions :

ASSAINISSEMENT

06/12/2023

Lancement d'un marché à procédure adaptée pour les travaux d'assainissement sur la commune de Mailly sur Seille

Philippe VOINSON, vice-président en charge de l'assainissement, rappelle :

- le programme de mises aux normes de l'assainissement sur le territoire de la Communauté de Communes.
- le recrutement en 2021 de la société EGIS, maître d'œuvre.
- les coûts prévisionnels des travaux et des études en phase avant-projet transmis par le maître d'œuvre, soit 1 122 000 € HT.
- L'inscription des crédits au budget primitif d'assainissement 2023.

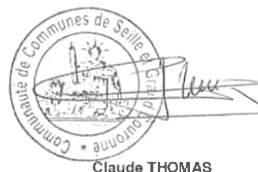
Ce projet est éligible au plan « eau climat », mené par l'Agence de l'Eau, et pourrait bénéficier de 60 % de subvention. L'autorisation de programme / Crédit de paiement fera l'objet d'un réajustement par délibération après analyse des offres et avant notification.

Philippe VOINSON propose donc de lancer un marché en procédure adaptée et demande à l'assemblée du conseil communautaire :

- d'approuver l'ensemble de ces dispositions,
 - d'autoriser le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les travaux d'assainissement sur la commune de Mailly sur Seille
 - d'autoriser le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché,
- à la passation, à l'attribution et à la notification sur avis de la commission consultative.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'ensemble de ces dispositions
- **Autorise** le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les travaux d'assainissement sur la commune de Mailly sur Seille
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché, à la passation, à l'attribution et à la notification sur avis de la commission consultative.



Claude THOMAS

CLAUDE THOMAS
2023.12.22 14:31:39 +0100
Ref:20231222_115209_1-1-O
Signature numérique
le Président